



Association Cognaçaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
Les récollets, 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac
Agréé Jeunesse et Sports n°16S252 / Affilié FFESSM N°02160074

Procès-verbal du Comité Directeur du 18 octobre 2017 à 20h
Local de l'ACERS piscine municipale de Cognac

L'ordre du jour a été adressé aux membres du comité directeur et aux responsables des commissions.

La réunion est présidée par Nathalie BOUDOT-ROULAUD, la présidente.

Présents :

Membres : Carole BREDA, Pascal BOISNEAU, Nathalie BOUDOT-ROULAUD, Raymond BOURINET, Pascal CHARLIER, Christian COUSSEAU, Samuel DELAUNAY, Jean-Marc JOSSE, Yves LEMAITRE, Claude PONS, Nicolas SIMON, Corinne THOMAS
Alain ARCHAMBAUD

Absents excusés : Julien PELLERIN, Éric PANNAUD

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 6 septembre 2017
2. Les commissions
3. Points divers

1) **Approbation du PV du CODIR du 6/9/2017**

Le PV du CODIR du 6 septembre 2017 a été adressé aux membres du CODIR avec l'invitation au CODIR du 18 octobre 2017.

Il est approuvé à l'unanimité.

2) **Les commissions**

Commission technique

- ✓ Formations ACERS

Trois N2 ont été validés lors des WE à Hendaye en septembre dernier malgré des conditions météo moyennes sur le 2ème WE. Séverine, Karine et Jean sont maintenant PA20 et PE40.

Il y a beaucoup de nouveaux plongeurs sur le bassin depuis septembre soit en formation N1 soit déjà diplômés (FFESSM, PADI ou ANMP) qui désirent une passerelle ou replonger depuis une longue période d'interruption.

Quatre jeunes et 5 adultes sont inscrits pour la formation N1. Les jeunes ont 10, 11 et 14 ans. La formation des jeunes sera abordée lors de la réunion technique du 26 octobre prochain.

Pour la formation N2, il y a 4 inscrits : Coraline, Thierry, Jennifer et Jonathan.

Pour la formation N3, il y a 5 inscrits : Carole, Eymerrick, Xavier, Laurent et Isabelle.
Nicolas est candidat pour passer la formation N4.
Il y a toujours 5 candidats au N5.

En conclusion, l'année 2018 sera riche de formations, nous compterons 24 personnes en formation.

Un créneau est réservé à la fosse de Civaux le 17 mars 2018. Ce créneau est à confirmer. Vu le nombre de participants aux formations, il faudra peut-être un 2ème créneau. Le sujet sera abordé lors de la réunion technique du 26 octobre prochain.

✓ Informations régionales

Un colloque cadres est organisé par le CIALPC à Lormont le 26 novembre prochain. Déjà 6 personnes de l'ACERS sont intéressées. Le coût est de 25€ sans le repas (20€).

Il est rapporté par Corinne, lors dernier colloque des IR, que le niveau des candidats aux examens, notamment N4, est de plus en plus bas.

Commission apnée

- ✓ Il y a des problèmes d'organisation pour la compétition départementale à Angoulême avec les lignes d'eau. La réglementation attendue est publiée.
- ✓ Pour l'ACERS, une personne est intéressée par le N1. Cette personne est nouvellement arrivée au club. Proposition de se former à Angoulême.

Commission Nage Avec Palmes

- ✓ Alain a participé à une compétition de « Nage en eau vive » sur un lac à Tours. Il existe différents flotteurs à différents prix (la moyenne étant de 350€). Cette pratique permet de nager même en hiver. Alain a la volonté de créer une nouvelle section au club.
- ✓ Une quinzaine de participants venus de tout le département se sont réunis le 24 septembre 2017 pour une journée « Préparation d'une saison NAP » animée par Jérôme.

Commission matériel

- ✓ Tout le matériel neuf est enregistré, les tampons sont partiellement livrés.
- ✓ Cette année, lors de l'emprunt d'un bloc, 1 seul opercule livré avec le BLOC .
- ✓ Le prêt de palmes doit être aussi noté sur le cahier d'emprunt.
- ✓ Malgré plusieurs contrôles , il semble qu'il manque la STAB 44.

Commission Bio

- ✓ Nathalie regrette le peu de communication entre les Clubs sur leurs actions BIO. Chacun fait des sorties de son côté sans fédération par le CODEP 16. Exemple ; Comptage Hippocampes Arcachon
- ✓ Nathalie et Carole font suivre les informations provenant du CIAPLC et d'Alain PARACHE
- ✓ Un petit groupe de l'ACERS est allé compter les hippocampes à Arcachon le dimanche 15 octobre. Ils en ont vu !

Commission événementiel et sorties

- ✓ Il y a 23 inscriptions pour le séjour à Estartit du 28 octobre au 1^{er} novembre 2017
- ✓ Julien travaille sur des séjours en Corse et à Marseille pour le printemps prochain. Pascal propose un séjour à Malte. Les dates sont encore à déterminer.

Les Finances

Il n'y a rien à noter pour les finances. « La situation est saine ! »

3) Points divers

- ✓ En 2018, il faudra actualiser le projet associatif.
- ✓ La convention d'utilisation de la piscine d'hiver s'arrête le 31 décembre 2017. Vu le retard de l'X'eau, il faudra une nouvelle convention.
- ✓ Un mail sera fait par Pascal pour rappeler l'obligation d'être titulaire d'une adhésion au club pour accéder au bassin.
En effet, la responsabilité du CLUB est engagée dès lors qu'un adhérent accède au bassin sans être à jour de son adhésion à l'ACERS.
Rappel : La licence fédérale va jusqu'au 31/12/2017, MAIS l'adhésion CLUB stoppe au 1^{er} octobre 2017 et doit être renouvelée pour permettre de continuer à participer aux activités du CLUB.
- ✓ Tenue de **l'AG le 24 novembre prochain**. L'année 2017 est électorale, puisque 5 membres sont sortants. Un mail sera envoyé aux adhérents, afin d'informer les membres licenciés qui souhaitent intégrer le Comité Directeur qu'ils doivent déposer une candidature.
- ✓ L'invitation doit être faite au moins un mois avant la date de l'AG. Les volontaires pourront envoyer leur candidature à Nathalie ou à Samuel en utilisant le formulaire mis à leur disposition sur le site.

La convocation pour **la prochaine à l'AG sera envoyée par mail**. Elle doit être adressée 15 jours avant la date de réunion.

Il est demandé aux présidents de commissions de faire leur rapport annuel et de le transmettre au moins une semaine avant la date de l'AG à Nathalie ou à Samuel.

- La date du Challenge François 1^{er} est à fixer en fonction du Palmathlon et des autres épreuves régionales de Nage. Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion Technique le 26/10/2017. Il en est de même pour la sortie Club de printemps (Réa) et les dates des techniques de septembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Signature de la Présidente
Nathalie BOUDOT-ROULAUD



et du secrétaire
Samuel DELAUNAY

